VILLECHETIVE - COMMUNE

Liste des délibérations de la séance du

16 novembre 2026

Président de la séance : Nicole VIÉ
Secrétaire de la séance : Christine CHAPARRO

Présents : Nicole VIÉ, Frédéric FRISSON, Valérie ARNAULT, Christine CHAPARRO, Claude VINCENT-VIRY, Benoît BONAFÉ, Sophie MOINAT, Antoine LARRIVÉ, Christelle BÉNARD, Tifany PIART
Représentés :
Absents et excusés : Olivier THIBAULT

Ordre du jour :

- Achat des éléments incorporels et corporels du bar-café,
- Subvention au RASED 2025-2026,
- Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies,
- Tarifs communaux pour 2027,
- Voyage scolaire - demande de subvention,
- Création d'un poste de rédacteur,
- Questions diverses.

Délibérations du conseil :

Adoption du dernier procès-verbal (10 août 2026) à l'unanimité des présents

Achat des éléments incorporels et corporels du bar-café (N° 2026_DE_42)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord à l'unanimité pour acheter les éléments incorporels et corporels du bar-tabac à l'exploitant sortant et mandate le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cet achat.

Résultat du vote : adoptée

Subvention au RASED 2025-2026 (N° 2026_DE_43)

Madame Le Maire donne lecture de la lettre du RASED St Exupéry (Réseau d'Aides Spécialisés aux Enfants en Difficultés) de Villeneuve l'Archevêque en date du 1er septembre 2026.
Selon la convention (reconduite tacitement chaque année) qui lie les écoles du RASED, il est demandé 1,20 € par élève scolarisé dans la commune et sera versée à la commune centralisatrice de CERISIERS.
La participation est calculée sur l'année scolaire 2025/2026 et s'élève à 18 € (correspondant à 15 élèves). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette participation au RASED.

Résultat du vote : adoptée

Solidarité en faveur des communes sinistrées par les incendies (N° 2026_DE_44)

Des incendies d'une intensité exceptionnelle se sont déclarés en France, ont ravagé près de 115 000 hectares, et nécessité l'évacuation de nombreuses communes, provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.
Face à ce drame et sensible aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, la commune de VILLECHETIVE tient à apporter son soutien et sa solidarité aux communes impactées.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (6 voix pour, 3 abstentions et 1 voix contre) décide de faire un don d'un montant de 500 € à l'Association des maires de France AMF Aides sinistrés, a qui il reviendra de reverser ce don aux collectivités sinistrées.

Résultat du vote : adoptée

Tarifs communaux pour 2027 (N° 2026_DE_45)

Madame le Maire propose d'effectuer une révision des tarifs communaux à compter du 1er janvier 2027, comme suit :

Cimetière - Columbarium - Jardin du Souvenir

Concession de terrain (cinquantenaire)	200,00 €	
Concession Cave-Urne	15 ans : 180,00 €	30 ans : 360,00 €
Case Columbarium	15 ans : 500,00 €	30 ans : 1 000,00 €
Dispersion des cendres	100,00 €	

Location Salle de la Cantine

La salle de cantine sera louée aux habitants de la Commune

Forfait 1 journée	25,00 €
Forfait 2 jours	35,00 €

Foyer rural "La Briquetterie"

Pour les habitants de la Commune et le personnel communal	
1 jour (hors week-end)	150,00 €
2 jours	200,00 €
Associations dont le siège social est sur la Commune et dont les activités sont encadrées par un professeur licencié concernant les activités sportives	Gratuit
Pour les personnes et associations extérieures à la Commune	
1 jour (hors week-end)	280,00 €

2 jours	350,00 €
Réveillon du 31 décembre (Caution 1 000,00 €)	500,00 €

Exposition - Réunion- Loisirs

1/2 journée	60,00 €

Stand Pagode (montage fait par la commune)

Week-end	30,00 €

Une caution de 500,00 € sera demandée.

Une caution de 500,00 € sera demandée à chaque location (sauf le 31 décembre pour les personnes extérieures).

Tarifs du gîte communal

	1 nuit	2 nuits	3 nuits	nuit supplémentaire
1 chambre	55 €	110 €	165 €	30 €
2 chambres	100 €	200 €	300 €	60 €
3 chambres (l'ensemble du gîte)	150 €	300 €	450 €	90 €

Forfait ménage de 10 € par chambre; quelque soit la durée de la location
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'application de l'ensemble de ces tarifs.

Résultat du vote : adoptée

Voyage scolaire - demande de subvention (N° 2026_DE_46)

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de trois demandes de subvention pour les élèves en classe de 5ème et de 1ère.

Le coût des voyages s'élève entre 450 et 539 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (7 voix pour, 1 abstention et 2 voix contre), décide de ne plus attribuer de subventions au voyage scolaire.

Résultat du vote : adoptée

Création d'un poste de rédacteur (N° 2026_DE_47)

Madame le maire informe l'assemblée, que, compte tenu de l'évolution des missions et des besoins en secrétariat, il convient de créer un poste de rédacteur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'adopter la proposition du maire de création d'un emploi permanent de rédacteur, à compter du 1er janvier 2027.

Questions diverses :

- ✓ Réunion du Conseil Municipal : le Conseil décide qu'elles auront lieu les lundis à 20h,
- ✓ Demande de M. POT : M. POT demande s'il peut prendre 8 tables et 64 chaises pour la 2ème quinzaine d'août, le Conseil accepte à l'unanimité,
- ✓ Achat groupé : La Communauté de Communes de la Vanne du Pays d'Othe (CCVPO) propose l'achat groupé de différents matériels avec des prix négociés. Le Conseil Municipal décide d'acheter 20 bancs avec le groupement d'achat de la CCVPO,
- ✓ Travaux au logement du café : Madame le Maire propose qu'une étude soit lancée afin de réaliser des travaux pour le logement situé au-dessus du café,
- ✓ Repas des Anciens prévu le dimanche 13 décembre. L'installation de la salle des fêtes pour le loto prévu après le repas des Anciens se fera la veille, samedi 12 décembre à 18h.
- ✓ Décorations de Noël : Les décorations de la commune, en lien avec l'Amicale, seront installées le 29 novembre à 9h,
- ✓ Lavoir : Le nettoyage et petits travaux du lavoir sont prévus pour le printemps 2027,
- ✓ Curage de la Mare : un devis a été demandé à l'entreprise Franck Dechambre pour des travaux à réaliser en juillet-août 2027,
- ✓ Grave émulsion : sera livrée dans la semaine pour reboucher les trous vers le pont du TGV et rue de la Verdine et rue des Coins,
- ✓ Lumières de rue : Antoine LARRIVÉ se charge de faire l'inventaire des luminaires fonctionnant la nuit.

Séance levée à 21 h 55

Nicole VIÉ
Président de séance

Christine CHAPARRO
Secrétaire de séance